**SEANCE DU 27 MARS 2019**

L’an deux mil dix-neuf, le 27 mars, à 19 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de Linards, dûment convoqué, s’est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M Jean-Claude SAUTOUR, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19/03/2019

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents ......................................... 10

Votants .......................................... 11

Présents : Mrs et Mmes. SAUTOUR, HEUZARD, CHAPUT, VILLENEUVE-LAMOUREUX, BELLIER, NANOT, LEPETIT, FAURE, LAUCOURNET, TAURON.

Secrétaire de séance : Mr CHAPUT

Mr Guy CHOLET a donné procuration à Mr Denis TAURON

**APPROBATION COMPTES RENDUS DU 14 DECEMBRE 2018 ET 15 FEVRIER 2019**

Monsieur le Maire donne lecture des compte rendu des réunions du 14 décembre 2018 et 15 février 2019.

Le conseil municipal approuve à l’unanimité des membres présents lesdits comptes rendus.

**COMPTES DE GESTION 2018**

Monsieur le Maire donne lecture des comptes de gestion 2018 (budget principal, budget eau, budget assainissement) établis par monsieur le trésorier municipal.

Le conseil municipal, à l’unanimité, adopte les comptes de gestion présentés.

***Monsieur le Maire sort, madame Marie-Noëlle HEUZARD, 1er adjoint, prend la présidence de la séance.***

**COMPTES ADMINISTRATIFS 2018**

Madame Marie-Noëlle HEUZARD donne lecture des comptes administratifs 2018 (budget principal, budget eau, budget assainissement) qui sont conformes aux comptes de gestion du trésorier municipal.

Le conseil municipal, à l’unanimité, adopte les comptes administratifs 2018.

***Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance.***

**RIFSEEP**

Monsieur le maire rappelle que le régime indemnitaire des fonctionnaires territoriaux est calqué sur le régime indemnitaire des fonctionnaires de l’Etat. Dans une volonté de lisser les différents régimes indemnitaires, ils se retrouvent regroupés sous un seul intitulé : Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions et Sujétions, de l’Expertise et de l’Engagement Professionnel (RIFSEEP).

Le Conseil municipal, à l’unanimité des membres présents, accepte de mettre en place le RIFSEEP.

**CONVENTION SPA**

Monsieur le maire donne lecture de la convention proposée par la SPA

Le conseil municipal, à l’unanimité des membres présents, autorise monsieur le maire à signer ladite convention ainsi que tout document afférent à cette affaire.

**AFFAIRES DIVERSES**

* Lin ‘épicerie : le magasin est ouvert depuis le 21 mars ; il fait dépôt de pain le lundi sur commande ;
* Bar restaurant : l’ouverture est prévue mi-avril ;
* SYDED : l’implantation d’un 3ème éco-point est prévu, la municipalité doit proposer plusieurs emplacements ;
* Plusieurs manifestations (courses, triathlon,…) sont prévues dans les mois à venir ;
* Ecole : suite au dernier Conseil d’école, les TAPs seront toujours d’actualité en 2019-20 ; il n’y a pas de suppression de classe de prévue mais 20 élèves vont partir l’année suivante ;
* Mr le maire rencontrera Claude LOUIS mercredi dans le cadre de l’organisation d’une journée consacrée à Antoine BLONDIN ;
* Fibre (haut-débit): toute la Haute-Vienne devrait être couverte en 2024 ;
* Acquisition foncière : la succession Pleinard propose de vendre des terrains dans le haut du bourg à hauteur de 450 000.00€ (soit 9€ le m²), les Domaines estiment ce même terrain à 0.20€ du m², à voir ;
* Médecin : la commission se réunira le 29 mars 2019 ; le Dr SURGET souhaite s’installer dès le 1er juin en partenariat avec le Dr DEBORD;

SEANCE LEVEE A 22 H 15